

# La lettre

DES LOCATAIRES  
DE LYON MÉTROPOLE HABITAT

lm

LYON  
METROPOLE  
HABITAT

n°44

Janvier 2023

2023

Tous les collaborateurs et collaboratrices  
de Lyon Métropole Habitat vous souhaitent  
**une très bonne année 2023**

## Les résultats de l'élection des représentants locataires



Vos votes ont été dépouillés le 24 novembre au siège de Lyon Métropole Habitat sous le contrôle d'un huissier de justice. Vous avez élu cinq administrateurs afin qu'ils et elles vous représentent pendant quatre ans au sein des instances de gouvernance de Lyon Métropole Habitat (conseil d'administration, commissions, concertation locative...):

- Mme Louiza Haddadj Malek (CLCV), locataire à Lyon 3<sup>ème</sup>
- M. Benedetto Sangrigoli (CGL), locataire à Vaulx-en-Velin
- M. Roger Champ (CNL), locataire à Fontaines-Saint-Martin
- Mme Christiane Gaillard (INDECOSA CGT), locataire à Lyon 4<sup>ème</sup>
- Mme Laetitia Grossi (CSF), locataire à Neuville-sur-Saône

Organisée en accord avec le calendrier national du mouvement HLM, cette nouvelle élection affiche un taux de participation de 10,02 %, en légère progression par rapport à la précédente élection de 2018. Merci à tous les locataires qui ont exprimé leur voix et bienvenue aux nouveaux administrateurs !



Savez-vous que nous  
recevons beaucoup  
moins d'appels  
les après-midi ?

C'est le meilleur moment  
pour nous contacter !

## Une nouvelle résidence à Vénissieux



Située rue Georges Lyvet, la résidence Vénissieux compte 56 logements dans 2 immeubles jumeaux.

### Une journée très spéciale pour Aïcha !

Le 24 novembre, non seulement c'était son anniversaire mais c'était aussi le jour de la remise des clés de son nouvel appartement à la résidence Vénissieux. En sur-occupation dans son ancien appartement, cette mère de famille attendait avec impatience son nouveau logement « *Ce jour restera pour toujours dans ma mémoire, car j'ai un nouvel appartement, neuf, lumineux et très joli. [...] Je ne pouvais pas rêver mieux comme cadeau !* ».



## Découvrir les écogestes indispensables



A l'occasion d'une opération de réhabilitation, les locataires des allées impaires de la résidence Aulagne à Vénissieux étaient invités à visiter un appartement pédagogique. Son objectif : sensibiliser les locataires aux écogestes et aux bonnes pratiques pour réduire les consommations d'eau et d'énergie.

Ainsi, l'appartement avait été aménagé avec des meubles en carton, des affiches et autres éléments de sensibilisation. Une animatrice de l'Alec Lyon\* proposait également des jeux aux visiteurs, petits et grands, pour s'informer en s'amusant.

\*Agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole de Lyon.

## LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE EN 2023

Comme vous le savez, la crise énergétique va se poursuivre en 2023. Lyon Métropole Habitat fait le point avec vous sur la situation.

- Un tiers des locataires de Lyon Métropole Habitat disposent d'un **chauffage individuel**. Ils choisissent eux-mêmes leur abonnement auprès du fournisseur d'énergie de leur choix.
- Les deux autres tiers des locataires disposent d'un **chauffage collectif** (réseau de chauffage urbain, chauffage au gaz ou à l'électricité). Dans ce cas, les coûts de l'énergie subiront une hausse probable en 2023 mais elle sera en partie compensée par le bouclier tarifaire mis en place par l'Etat.

### Des provisions de charges calculées au plus tôt

Afin de préserver l'équilibre financier des locataires, les équipes de Lyon Métropole Habitat vont s'efforcer en 2023 d'**anticiper les augmentations de charges en pratiquant dès janvier des ajustements de provisions mensuelles**. Il s'agit d'une démarche exceptionnelle adaptée à la crise. Une information sera transmise dans les semaines qui viennent aux locataires concernés.



© J.F. MARIN

### Un accompagnement pour les locataires en difficulté

Néanmoins, si malgré cette démarche, la prochaine régularisation annuelle de charges est trop importante pour un locataire, LMH mettra en place un étalement automatique de ses charges (sans qu'il ait besoin d'en faire la demande) avec une mensualité maximale de 50 euros.

### Les équipes de Lyon Métropole Habitat, et notamment les conseillères sociales dans les agences, sont mobilisées pour accompagner les locataires en difficulté.

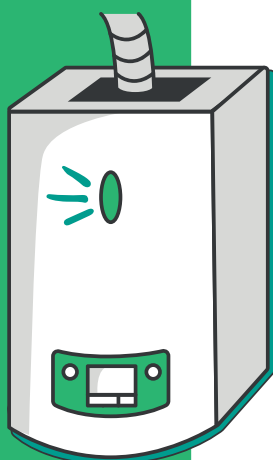
Des solutions peuvent ainsi être trouvées afin de prévenir les impayés.

LMH adhère et participe financièrement à différents dispositifs d'aide qui peuvent être mobilisés au bénéfice de ses locataires comme le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) ou Soli'AIDE. Les aides sont accordées sous condition de critères d'éligibilité.

### VOUS ÊTES ÉQUIPÉ D'UNE CHAUDIÈRE INDIVIDUELLE AU GAZ ?

C'est Lyon Métropole Habitat qui a passé un contrat pour votre chaudière et ce contrat prévoit une visite d'entretien annuelle. Cette visite est obligatoire, il est important d'être présent pour que votre appareil soit vérifié et réglé.

Un bon réglage permet de moins consommer de gaz.



### LE BON GESTE

19°C

Baisser votre chauffage de 1 degré = jusqu'à 7% d'économies d'énergie

Température recommandée dans les pièces à vivre = 19 degrés

